

La gestion des matières organiques, ça commence ICI!

Introduction

Étape 1
S'engager fermement

Étape 2
Connaître vos matières
organiques à gérer

Étape 3
Établir une entente
de collecte

Étape 4
Planifier la collecte
à l'interne

Étape 5
Prévoir un budget

Étape 6
Évaluer vos résultats

Magasins d'alimentation

Les magasins d'alimentation sont parmi les entreprises générant le plus de résidus alimentaires dans le secteur des industries, commerces et institutions (ICI).

Chaque magasin génère en moyenne de 40 à 160 tonnes de matières organiques annuellement. On y compte notamment des résidus alimentaires (retailles de légumes, noyaux, viandes, etc.) et d'autres types de matières organiques (serviettes de table en papier, essuie-tout, emballages alimentaires en fibres, etc.).

Top 3 des matières les plus générées dans les magasins d'alimentation sur l'ensemble des matières résiduelles



52%
Papiers et cartons



32%
Matières organiques



4%
Plastiques

(Source : Cascadia Consulting Group, 2014)

Introduction

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats



Magasins d'alimentation

Voici les avantages de gérer adéquatement les matières organiques, au lieu de les acheminer à l'élimination :

- Économiser en minimisant les pertes.
- Participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui auraient été engendrées par la décomposition des matières organiques enfouies.
- Créer un sentiment de fierté chez les employés.

Savez-vous qu'il est payant de prévenir le gaspillage alimentaire?

Une **récente étude** a démontré qu'en moyenne, pour chaque 1 \$ investi dans la réduction du gaspillage et des pertes alimentaires, 5 \$ sont économisés par l'entreprise!



Afin de limiter les pertes, utilisez les produits dont la date « meilleur avant » approche et les aliments moins beaux des autres rayons pour cuisiner les repas du prêt-à-manger.

Recette en 6 étapes

Pour commencer la gestion
des matières organiques!



Introduction

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières
organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente
de collecte

Étape 4

Planifier la collecte
à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Étape 1: S'engager fermement

- Avec l'appui de la direction, sélectionnez la personne responsable de la mise en œuvre du programme de gestion des matières organiques. Cela peut être le marchand, le directeur général ou même un employé motivé!
- Définissez bien le rôle du responsable : autoriser des dépenses, demander des soumissions à des fournisseurs de collecte, assurer la qualité du tri effectué par chaque rayon, mettre les bacs en bordure de rue (le cas échéant), nettoyer les bacs, etc.



Attribuez un titre motivant au responsable, comme « Héros de la réduction » ou « Ambassadeur du compost »!

- Définissez des objectifs ambitieux, mais réalisables sur la :

- **Réduction du gaspillage alimentaire**, ex. : réduire de 25 % les pertes dans le rayon de la boulangerie d'ici six mois.
- **Gestion des matières organiques**, ex. : instaurer la récupération des matières organiques dans deux rayons d'ici trois mois.



Suivez vos indicateurs de performance ponctuellement pour ajuster votre plan et informer votre direction.

Introduction

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Étape 2:

Connaître vos matières organiques à gérer

- Identifiez les matières organiques que vous générez et à quel endroit : fruits et légumes, produits de boulangerie, repas prêts-à-manger, papier brun dans les salles de bains, etc.



Plus vous en savez, plus vos choix de quantité et de type d'équipements de collecte seront justes !



Étape 3: Établir une entente de collecte

Pour vos aliments pouvant toujours être consommés

- Approchez une entreprise qui fait la vente de produits au rabais via une application mobile afin de vérifier si vous pouvez rejoindre son réseau. Cela pourrait vous permettre de vendre vos produits considérés comme des pertes en plus de faire potentiellement entrer de nouveaux clients dans votre magasin pour récupérer leur commande!



Consultez la **liste des applications mobiles** sur lesquelles vous pouvez vendre vos denrées excédentaires!

- Recherchez les organismes de récupération de dons dans votre communauté, dont les organismes Moisson sur cette **carte**.
- Établissez une entente de collecte avec l'organisme choisi afin de lui donner vos surplus alimentaires.



Médiatisez votre nouvelle entente avec l'organisme de récupération de dons. Cela démontrera votre engagement social et environnemental auprès de votre communauté!

Pour les aliments non consommables

- Déterminez vos besoins en matière de collecte: fréquence des levées, dimension des équipements, achat ou location des équipements, service de nettoyage des contenants, etc.



Généralement, dans les magasins d'alimentation, les collectes se font de façon hebdomadaire ou bihebdomadaire.



Les équipements de collecte fréquemment utilisés dans les magasins d'alimentation sont les bacs roulants de 240 litres (L) ou les contenants de 2, 3 ou 4 verges cubes.

Estimez les équipements nécessaires à votre programme de collecte des matières organiques à l'aide de ce **calculateur d'équipements** facile d'utilisation. Entrez une des données suivantes :

- Le nombre d'employés travaillant à temps plein ;
- La quantité de déchets générés par semaine ;
- La superficie de votre commerce.

- Vérifiez auprès de votre municipalité si une collecte des matières organiques vous est offerte.
- En absence d'un service de collecte municipal dédié aux ICI, sollicitez des soumissions auprès de fournisseurs de services de votre région identifiés sur cette **liste**.

Introduction

Étape 1 S'engager fermement

Étape 2 Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3 Établir une entente de collecte

Étape 4 Planifier la collecte à l'interne

Étape 5 Prévoir un budget

Étape 6 Évaluer vos résultats

Étape 4: Planifier la collecte à l'interne

- Donnez une nouvelle vocation aux contenants de déchets intérieurs en les transformant en contenants de collecte pour les matières organiques.



Affichez des **pictogrammes** à proximité des contenants de tri pour bien identifier les matières acceptées.

- Au besoin, achetez des contenants de collecte intérieurs pour les matières organiques. Assurez-vous qu'ils sont faciles à transvider dans vos contenants extérieurs.



Les magasins d'alimentation utilisent généralement des contenants intérieurs de 45 L ou de 120 L.

- Chaque matière a sa place : gardez à proximité du bac des matières organiques un bac de récupération pour les matières recyclables et une poubelle pour les déchets.



La sensibilisation est essentielle. Préparez des affiches montrant les matières qui vont aux déchets, comme les élastiques et les sacs en filet, afin de réduire la confusion lors du tri.

- Formez les équipes en place et incluez le tri adéquat des matières organiques dans le plan de formation des nouveaux employés.

Introduction

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Étape 5: Prévoir un budget

- Planifiez vos achats récurrents : sacs de papier compostables (optionnel), frais de collecte, service de nettoyage des bacs, service de désemballage, etc.
- Révisez votre contrat de collecte de déchets afin de diminuer les levées ou la capacité des équipements.



Astuces pour économiser plus : réutilisez vos contenants de déchets intérieurs devenus trop nombreux, déployez le don alimentaire, sélectionnez une fréquence de collecte qui correspond à un contenant plein et collectez les matières sans sac.



Introduction

Étape 1 S'engager fermement

Étape 2 Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3 Établir une entente de collecte

Étape 4 Planifier la collecte à l'interne

Étape 5 Prévoir un budget

Étape 6 Évaluer vos résultats

Étape 6: Évaluer vos résultats

- Faites le suivi des quantités collectées à l'aide d'un registre ou d'un outil informatique, comme Excel. Ainsi, vous pourrez suivre en détail la performance de la collecte, identifier les zones à améliorer, ajuster votre stratégie pour atteindre les objectifs et comparer votre performance d'une année à l'autre.



Pourquoi ne pas faire une petite compétition amicale entre les rayons ? Celui qui obtient le meilleur taux de valorisation (proportion de matières recyclées et valorisées par rapport aux déchets éliminés) à la fin de l'année remporte les honneurs d'ambassadeur de la saine gestion des matières résiduelles !

Besoin de plus d'informations ?

Consultez notre [guide](#) *Implanter un programme de récupération et de recyclage des matières organiques dans votre organisation en 6 étapes.*

Des bonus et compléments

- Récompensez vos efforts ! Inscrivez-vous au **programme ICI on recycle +** de RECYC-QUÉBEC et faites rayonner votre organisation avec l'obtention d'un des quatre niveaux d'excellence de l'attestation ICI on recycle + !

Besoin de vous inspirer ?

- Consultez ces fiches de cas à succès : [IGA](#), [Metro](#).
- Visionnez ces [capsules vidéo](#) des magasins champions de Sobeys.
- Lisez cet article : [Provigo](#).

Introduction

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats